

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
10/12/13:	22/01/2020	2019-00 9277
	1. Inlituló du projet	
	1. Intitulé du projet	
Premier boisement de terres agricoles	s d'un supericle autour de 3.04 na	
Département de Lot et Garonne ; com	imune de Jusix	
2. Identification	du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	es) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom POUVERREAU	Prénom Raymond	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale		
Nom, prénom et qualité de la personne		
habilitée à représenter la personne mora		Allow I
RCS / SIRET 3 9 8 5 7 6 19	17 5 0 0 0 13 Forme juridiqu	Je
TO BE SEED TO THE PART OF SELECTION		
loic	nez à votre demande l'annexe obligato	ire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du tab	leau des seuils et critères annexé à l'article R	. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant au proje	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard	des seuils et critères de la categorie
	(Préciser les éventuelles rubriques issues de	d dulles nomencialores (ici z, ioia, cici)
47°c)	Premier boisement d'un superficie de 3.0	4 11d
47 c)	Premier boisement d'un superficie de 3.0	4 IId
47 ()	Premier boisement d'un superficie de 3.0	4 IId
47 ()	Premier boisement d'un superficie de 3.0	4 IId
47 ()	Premier boisement d'un superficie de 3.0	14 IId
47 ()	Premier boisement d'un superficie de 3.0	14 IId
47 C)		4 IId
	4. Caractéristiques générales du projet	
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent for	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.	
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition inn de 3 04 ha de peupliers sur une terre agri	I du formulaire
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition inn de 3 04 ha de peupliers sur une terre agri	I du formulaire
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. l entuels travaux de démolition	I du formulaire
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploidéjà bien implantée sur le territoire.	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. sentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de	l du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition inn de 3 04 ha de peupliers sur une terre agri	l du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture :	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. sentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation	l du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture:	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation plantation.	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture : - une préparation localisée du sol avant la plantation de peupliers à 204 tiges	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation par hectare avec des variétés adaptées au sol (s	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en uivant les conseils de technicien),
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les éve Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploit déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture: - une préparation localisée du sol avant la plantation de peupliers à 204 tiges une entretien mécanique du sol annu	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation plantation.	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en uivant les conseils de technicien),
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture: - une préparation localisée du sol avant la plantation de peupliers à 204 tiges une entretien mécanique du sol annu progressif.	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. dentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation par hectare avec des variétés adaptées au sol (sel après plantation (disquage superficiel des interprésent des la près plantation (disquage superficiel des interprésent des la prèsent des la present des la prèsent des	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en uivant les conseils de technicien), terlignes au printemps) et élagage
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture: - une préparation localisée du sol avant la plantation de peupliers à 204 tiges une entretien mécanique du sol annu progressif.	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. lentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation par hectare avec des variétés adaptées au sol (s	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en uivant les conseils de technicien), terlignes au printemps) et élagage
Doivent être annexées au présent for 4.1 Nature du projet, y compris les év Le projet consiste à la première plantat L'objectif est de développer sur l'exploi déjà bien implantée sur le territoire. Les travaux consistent à réaliser l'impla populiculture: - une préparation localisée du sol avant la plantation de peupliers à 204 tiges une entretien mécanique du sol annu progressif.	4. Caractéristiques générales du projet mulaire les pièces énoncées à la rubrique 8. dentuels travaux de démolition ion de 3,04 ha de peupliers sur une terre agritation la filière peuplier par une production de ntation des clones suivant les recommandation par hectare avec des variétés adaptées au sol (sel après plantation (disquage superficiel des interprésent des la près plantation (disquage superficiel des interprésent des la prèsent des la present des la prèsent des	du formulaire cole. bois de qualité, en plantant une essence s habituelles de boisement en uivant les conseils de technicien), terlignes au printemps) et élagage

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce boisement est de :

- valoriser les parcelles par une plantation réversible, tout en conservant ces parcelles en bon état d'entretien,
- diversifier les revenus du propriétaire,
- réaliser une production de bois d'œuvre de peupliers de qualité. Production très demandée par les industriels locaux,
- maintenir des parcelles accessible, aérée avec un couvert limité.

Les parcelles seront gérées conformément au document de gestion forestière durable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront programmés et réalisés sur une durée de 3 à 4 mois.

Il y aura plusieurs étapes :

- 1- la préparation du sol par un travail localisé à l'emplacement des plants (sous solage),
- 2- la plantation envisagée de décembre à mars, avec la pose de filets de protection contre les dégâts de gibier qui seront retirés 4 à 5 ans suite à la plantation.

Les plants sont certifiés et inscrits dans la liste régionalisée en vigueur (juillet 2018 - juin 2020) et plantés à une densité de 204 plants par hectare soit un quadrillage de 7m sur 7m.

Les plantations seront réalisées en respectant les distances avec les fonds voisins.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le cadre de l'exploitation, les travaux suivants seront réalisés :

- 1- entretiens annuels du sol par un travail mécanique superficiel dans les interlignes (au printemps sur sol ressuyé pour ne pas créer d'ornières),
- 2- un élagage entre la 2ième et 8ième année (selon la croissance des arbres) avec dans un premier temps une taille de formation et élagage précoce à 3,50 ml puis ensuite un élagage à 7 ml minimum.
- 3- Coupe des arbres selon la croissance (généralement 15ième année).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administra La décision de l'autorité environneme	itive(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser ntale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autor	ra-t-il soumis ? risation(s).
	par cas (Article R.122-3 du code de l'environnem	
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale de l'opération - précise	r les unités de mesure utilisées
Grande	urs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de la plantation (boise	ement d'un seul tenant)	3,04 ha
4. Leading to projet		
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation		° <u>0 4 ' 4 6 " 1</u> 8 Lat . <u>4 4</u> ° <u>5 2 ' 7 2 " 1</u> 6
Commune : JUSIX	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,	
Lieu dit : Marin	38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de	
Section: ZI	l'environnement :	
Parcelles N° 1 a	Point de départ : Long Point d'arrivée : Long	°'"_ Lat ° ' " ° ' " Lat ° ' " _
Section : ZK Parcelles N° 2	Communes traversées :	
	signez à votre demande les annexes n° 2	à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage existant cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éva	t? Oui Non X
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemer différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remolir le formulaire

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		\boxtimes	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?		\boxtimes	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	Les peupliers ne nécessitent pas d'irrigation par aspersion
D	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	La modification de l'assolement (céréales par peupliers) va déboucher sur l'arrêt des intrants agricoles. On peut donc supposer un impact positif sur la faune et la flore
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			La encore, la modification de l'assolement (céréales par peupliers) va déboucher sur l'arrêt des intrants agricoles. On peut donc supposer un impact positif sur la faune et la flore

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		La plantation de peupliers vient en remplacement d'un espace agricole (céréales)
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Les clones à planter sont choisis pour diversifier et prévenir tout risque sanitaire (choix dans la liste des cultivars éligibles aux aides régionales)
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
ain ings i	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Au contraire, la plantation de peupliers (essence à croissance rapide) va permettre le stockage du carbone
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	Le peuplier est sur le département de Lot et Garonne une essence très développé.
Cadre de vie / Population				Le boisement induit un changement d'usage mais permet une nouvelle valorisation (voulue par le propriétaire) dans la filière forêt-bois, sources de nombreux emplois locaux.
approuvés	s ?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décri	vez les	quelle	S:
6.3 Les incide	ences du projet identif Non X Si oui, déc			ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet de plantation consiste :

- à implanter des clones peu sensibles aux risques sanitaires (liste régionalisée en vigueur),
- à réaliser un travail préparatoire du sol localisé (sous-solage, disquage),
- lors de la phase travaux (plantation, élagage) et exploitation (coupe) à choisir des périodes propices pour éviter de déstabiliser le sol (ornières, tassements) et diminuer au maximum la circulation des engins agricoles,
- à supprimer le recours aux produits phytosanitaires (désherbants, engrais,...),
- à enlever les filets de protection contre les dégâts du gibier.

De plus, il y aura un arrêt définitif des cultures agricoles consommatrice en eau et le document de gestion durable (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles) des parcelles boisées sera respecté.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car :

- le projet est conforme aux recommandations formulées pour ce type de boisement,
- le boisement a un impact positif sur le sol et l'environnement de la parcelle, compte tenu de l'usage précédent,
- le projet ne compromet pas le potentiel agronomique et écologique de la parcelle.

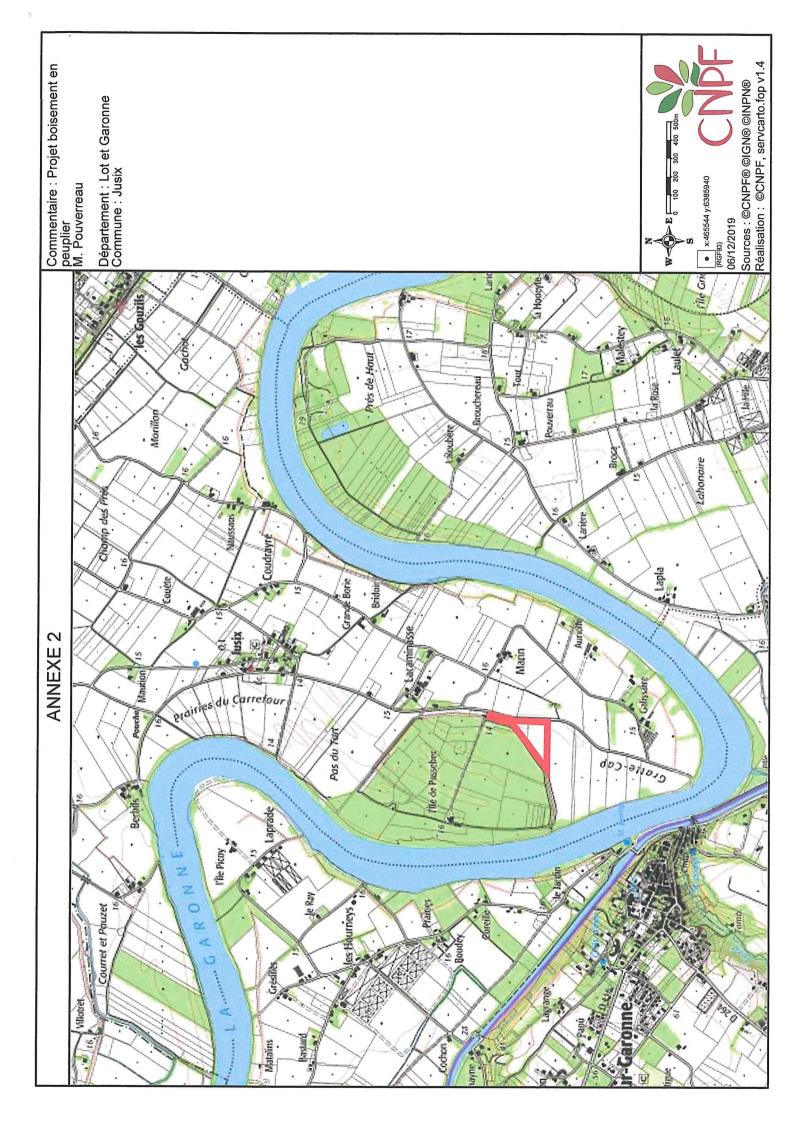
De plus, le propriétaire souhaite valoriser ces parcelles par la plantation de boisement pour éviter la fermeture du paysage (friches).

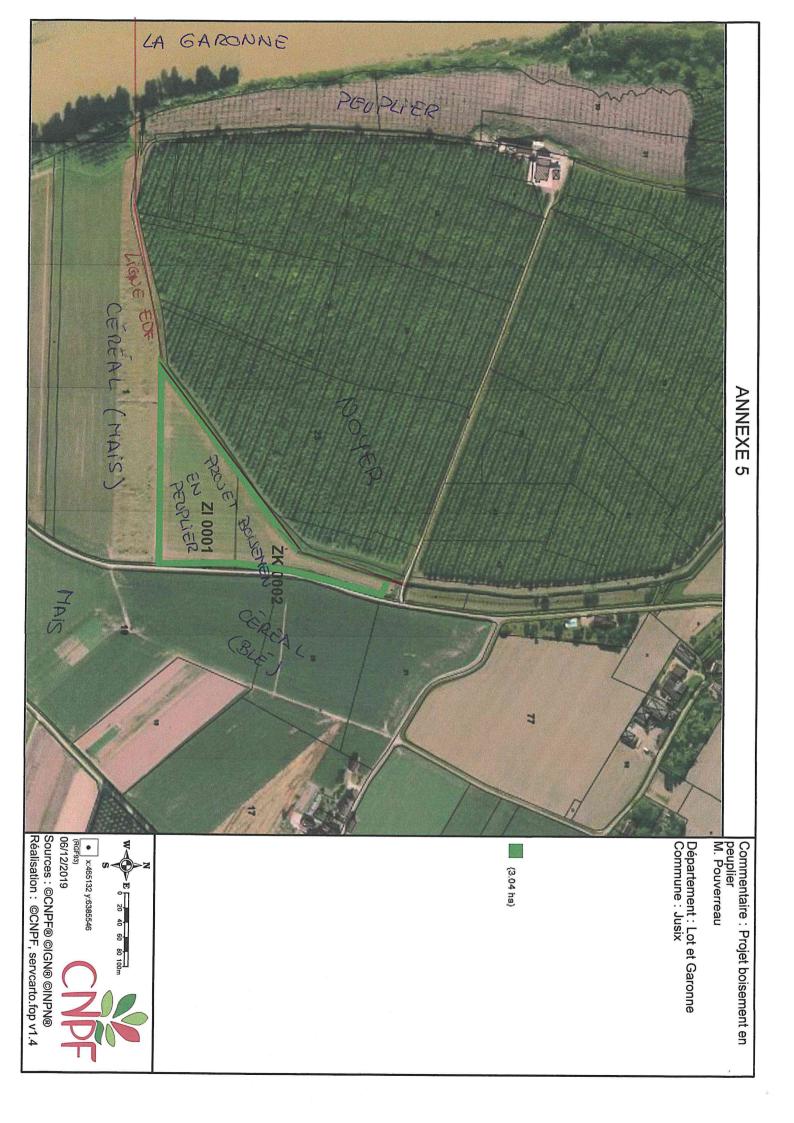
8. Annexes

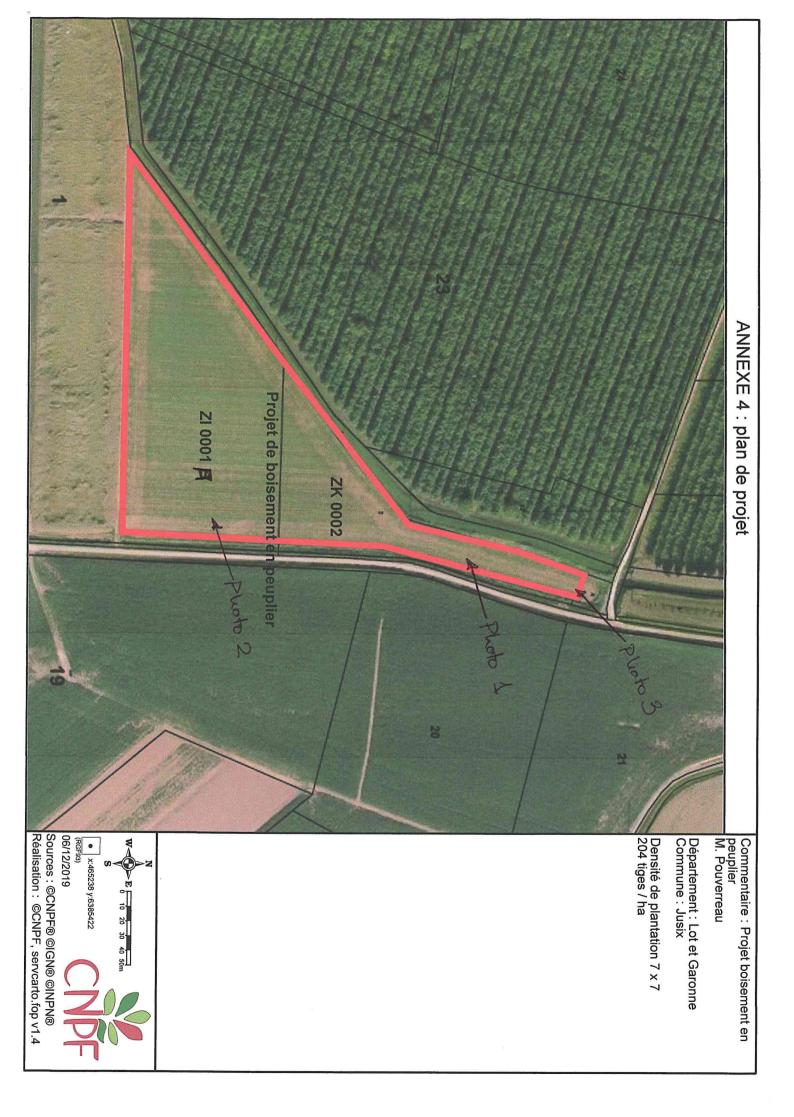
8.1 Annexes obligatoires

_	6.1 Affilexes obligatories	
	Objet	
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);	X
ļ	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

9. Engagement e	t signature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dess	us 🔀
Fait à JUSIX	le, 6 décembre 2019
Signature	







PHOTOS PARCELLE (4/12/2019)

Photo 1



Photo 2



Photo 3

